



ECOLE LIBRE SUBVENTIONNEE
DE CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT
Rue Vandervelde 17
7160 Chapelle-lez-Herlaimont
Tél. : 064/45.98.68
Fax : 064/44.68.00

Chapelle-lez-Herlaimont, le 27 août 2020.

Objet : Organisation de la rentrée scolaire.

Chers parents,

Nous espérons que les vacances se sont bien passées pour vous et vos enfants. Le début de l'année se profile déjà à l'horizon, et nous devons penser à l'organisation de la rentrée.

La crise sanitaire, malheureusement, nous oblige à réorganiser notre façon habituelle de vous accueillir le jour de la rentrée et les jours qui suivront, et ce afin de garantir la sécurité de tous.

Voici l'organisation de la rentrée pour cette nouvelle année :

- Pour l'implantation de la rue de Verviers :

Un et un seul parent masqué pourra accompagner son enfant jusqu'à l'entrée de la classe entre 8h15 et 8h35. Cette disposition vaudra pour les jours suivants.

L'accueil extra-scolaire sera opérationnel à partir du 1^{er} septembre après la journée scolaire.

Entre 15h20 et 15h30 (le mercredi entre 12h10 et 12h20), vous pourrez venir rechercher votre enfant à l'entrée de la classe.

- Pour l'implantation de la rue Vandervelde :

o Pour la section primaire :

Uniquement pour le 1^{er} septembre, un et un seul parent masqué pourra accompagner son enfant jusqu'au rang de sa classe entre 8h15 et 8h30 (l'enfant se mettra dans le rang, la titulaire sera présente). Le parent pourra avoir un contact rapide avec la titulaire.

Entre 15h20 et 15h30 (le mercredi entre 12h10 et 12h20), vous pourrez venir rechercher votre enfant à la grille de la rue Vandervelde.

À partir du 2 septembre, l'enfant rentrera seul dans l'enceinte de l'école... Vous devrez le déposer à l'entrée de la rue Vandervelde entre 8h05 et 8h30.

- Pour la section maternelle :

Uniquement pour le 1^{er} septembre, un et un seul parent masqué pourra accompagner son enfant jusqu'à l'entrée de la classe entre 8h35 et 9h00, où vous le confierez à l'enseignante.

À partir du 2 septembre, pour **les élèves des classes maternelles de Mmes Céline, G., Céline R. et Julie (classes d'accueil-M1 et M2)**, un et un seul parent masqué pourra accompagner son enfant jusqu'à l'entrée de la classe entre 8h15 et 8h30, où vous le confierez à l'enseignante.

Entre 15h20 et 15h30 (le mercredi entre 12h10 et 12h20), vous pourrez venir rechercher votre enfant à l'entrée de la classe. L'entrée et la sortie se feront par l'accès de la rue de la Bergère.

Si votre enfant est dans la classe de Mme Églantine ou de Mme Morgane, vous devrez le déposer à la grille de la rue Vandervelde entre 8h05 et 8h30 : il rentrera seul dans l'enceinte de l'école.

Entre 15h20 et 15h30 (le mercredi entre 12h10 et 12h20), vous pourrez venir rechercher votre enfant à la grille de la rue Vandervelde.

L'accueil extra-scolaire de Pirouline-Pause-cartable sera opérationnelle dès le 1^{er} septembre à 15h30.

- Pour l'implantation de la rue Pastur :

Uniquement pour le 1^{er} septembre, un et un seul parent masqué pourra accompagner son enfant jusqu'au rang de sa classe entre 8h05 et 8h30 (l'enfant se mettra dans le rang, le ou la titulaire sera présent). Le parent pourra avoir un contact rapide avec le ou la titulaire.

Entre 15h05 et 15h20 (le mercredi entre 12h10 et 12h20), vous pourrez venir rechercher votre enfant à la grille de la rue Pastur.

À partir du 2 septembre, l'enfant rentrera seul dans l'enceinte de l'école... Vous devrez le déposer à la grille d'entrée entre 8h05 et 8h30.

D'ores et déjà, je vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration.

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à me contacter.

Impatients de vous revoir lors de cette rentrée 2020, nous vous souhaitons de bien profiter des derniers jours de vacances.

Pour l'équipe éducative,



DAMAY Pierre-Michel
Directeur.